

La Nation

Journal vaudois

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



Un impôt hérétique

Le conseiller fédéral Ueli Maurer vient de lancer la campagne en faveur du régime financier de la Confédération, sur lequel nous voterons le 4 mars prochain. Cette campagne sera une promenade et la prorogation jusqu'en 2035 de l'impôt fédéral direct et de la taxe sur la valeur ajoutée est d'ores et déjà acquise.

Comme d'habitude, le Conseil fédéral et son administration, les partis de gauche et les Verts auraient bien voulu inscrire définitivement ces deux impôts dans la Constitution. Comme d'habitude, une résistance opiniâtre les en a dissuadés. L'IFD et la TVA, qui fournissent les deux tiers des ressources du pouvoir fédéral, resteront donc provisoires. Cela devrait suffire à lever toutes les oppositions. Toutes? Non. La Ligue vaudoise reste inébranlablement opposée à l'impôt fédéral direct, frontalement contraire au fédéralisme.

L'alliance fédérale ne lie ni des personnes, ni des villes, ni des entités linguistiques ou confessionnelles, ni des partis, ni des courants d'idées. Elle lie des Etats. Elle s'est sans doute resserrée au cours des siècles, mais elle continue d'être une alliance. Même dans le cadre de l'Etat fédératif de 1848, les cantons sont restés des Etats souve-

raains, comme ne cesse de le proclamer l'article 3 de la Constitution fédérale.

Ce n'est pas seulement une question de droit. Aujourd'hui encore, sous les assauts de la modernité unificatrice et centralisatrice, les cantons demeurent fortement différents dans leur manière d'être et de vivre. Les nouvelles lois fédérales, si détaillées soient-elles, continuent d'être apprêtées à la sauce cantonale. Comparez la façon dont Vaud et le Valais, par exemple, appliquent *Harmos* ou la loi fédérale sur l'aménagement du territoire!

Dans une logique fédéraliste stricte, l'Etat cantonal est responsable de sa population et la consulte pour former ses décisions. Et c'est lui l'interlocuteur de la Confédération. Autrement dit, celle-ci ne devrait avoir à faire qu'aux Etats cantonaux. La notion de «contribuable fédéral» est illogique.

C'est dans cette perspective que la Ligue vaudoise avait lancé, il y a bien longtemps, une campagne sous le slogan «Il faut supprimer le Conseil national». M. Regamey demandait, dans son éditorial de *La Nation* d'octobre 1931, la suppression pure et simple de l'institution la plus discréditée, la plus nuisible, la plus corrompue de la Confédération, le Conseil national. Comme on sait, il n'a pas obtenu gain de cause.

Il faut d'ailleurs reconnaître que ce Conseil se montre à l'occasion plus respectueux des souverainetés cantonales et des libertés individuelles que le Conseil des Etats.

Mentionnons encore une campagne d'une tout autre envergure, lancée par la Ligue en 1943, avec de nombreuses personnalités cantonales et fédérales, en faveur des «contingents financiers cantonaux». Toujours selon le même principe, il s'agissait de conserver aux cantons l'entière maîtrise de la fiscalité, charge à eux, en tant que membres de l'alliance fédérale, de pourvoir celle-ci des ressources financières nécessaires à l'exécution de ses tâches propres, principalement l'armée et la diplomatie. L'affaire prit de l'ampleur, fut relayée au parlement fédéral par plusieurs députés. Puis, trop contraire à l'esprit du temps, elle s'enlisa dans les marigots fédéraux, déboucha sur une solution de compromis et finit par échouer devant le peuple, le 4 juin 1950.

Une version plus légère du principe s'énonce ainsi: «Les impôts directs aux cantons, les impôts indirects à la Confédération.» Mais il y a toujours de bons motifs pour s'écarter des principes. En 1932, on introduisit l'«impôt de défense nationale», justifié par les nécessités militaires de l'époque. On rassura le contri-

buable: cet impôt serait limité au temps que dureraient lesdites nécessités. Mais un pouvoir ne lâche jamais un impôt, même provisoire. On continua donc de le percevoir après la fin de la guerre, se contentant de remplacer ultérieurement son nom par celui, plus exact, d'«impôt fédéral direct». Cette sincérité fiscale ne le rend pas moins inacceptable, aujourd'hui encore, pour les fédéralistes.

En 1992, l'Union suisse des arts et métiers lança une initiative «Pour l'abolition de l'impôt fédéral direct». La Ligue vaudoise, qui proposait depuis longtemps de négocier la suppression de l'IFD contre le remplacement de l'impôt sur le chiffre d'affaire (Icha) par la TVA, la soutint. L'initiative aboutit avec pas loin de 108 000 signatures, mais ses auteurs eurent peur de leur audace et retirèrent l'initiative, malgré notre opposition.

La TVA est un impôt indirect qui n'appelle pas de remarque particulière, si ce n'est qu'elle est trop facile à augmenter. Cela dit, nous n'y pouvons rien si les autorités ont cru bon de lier son destin à celui de l'IFD. Mais il ne sera pas dit que la Ligue vaudoise aura voté et fait voter en faveur d'un impôt contredisant les souverainetés cantonales, qui sont sa raison d'être et d'agir.

Olivier Delacrétaz

Huguenots ?

La *Revue historique vaudoise* a consacré le thème principal de son numéro de 2017 aux *Migrations*. Cela nous vaut une série d'études, de qualité inégale, sur des sujets très divers. On va de l'immigration artisanale à Aubonne au XIX^e siècle au tableau des associations italiennes à Lausanne, en passant par une collection de photos d'Hélène Tobler sur les réfugiés d'ex-Yougoslavie et par une savoureuse présentation, due à M. Georges Andrey, de l'immigration de verriers fribourgeois de Semsales installés à Saint-Prex par Henri Cornaz en même temps qu'il y déplaçait la fabrique dont il avait fait l'acquisition peu auparavant (et depuis lors on appela le quartier nord de Saint-Prex «Cornazville»). Nous nous arrêterons particulièrement à l'article substantiel de M. Jean-Pierre Bastian intitulé *La mémoire de l'origine: familles vaudoises, immigration et identité huguenote*.

M. Bastian a publié en 2012 un ouvrage approfondi et original sur *Une immigration alpine à Lavaux aux XV^e et XVI^e siècles* (BHV 137) où il montrait que la population de cette contrée, décimée par la peste, s'était partiellement reconstituée par l'apport d'im-

migrés des montagnes de Lombardie, du Faucigny et du Chablais. Or quel ne fut pas son étonnement de constater la surprise de membres de grandes familles de Lavaux, qui croyaient être les héritiers d'héroïques réfugiés huguenots et se découvraient descendre en réalité de miséreux paysans d'incultes vallées alpines. J'ai entendu moi-même, au sein d'une bonne famille de Lavaux, déclarer dans un même souffle qu'elle y cultivait la vigne depuis cinq siècles, depuis la venue d'un lointain ancêtre réfugié lors de la révocation de l'Edit de Nantes – ce qui implique un léger anachronisme d'un siècle et demi... Ici et là, on affabule donc innocemment, tant est présent et respectable le souvenir du Refuge. D'où l'intérêt de s'interroger sur la mémoire qu'on entretient dans nos familles de cet épisode fameux de l'histoire, en légende et en vérité.

L'importance qu'on accorde au Refuge tient largement, selon M. Bastian, aux événements de 1845, avec le totalitarisme des révolutionnaires radicaux qui voulaient s'assujettir l'Eglise, la résistance d'une moitié des pasteurs suivis par les fidèles de tradition aristocratique-bourgeoise ou de conviction libérale et la création de l'Eglise libre

en 1846. La «persécution» radicale (il n'y eut tout de même pas de dragonnades!) ravivait le souvenir de la persécution des huguenots après 1685 (révocation de l'Edit de Nantes), encore bien présente dans la mémoire des familles du Grand Refuge (qui se retrouvent bien sûr à l'Eglise libre, mais n'en constituent qu'une petite minorité); la référence historique confèrerait une dimension fondamentale à la résistance des libristes face au régime de Druey.

La noblesse de l'attitude huguenote allait de pair avec le prestige d'une élite: combien de pasteurs, de médecins, de professeurs, d'hommes d'affaires à succès dans ces familles, qu'elles fussent effectivement réfugiées ou qu'elles appartenissent à la haute société autochtone! On y entretenait d'ailleurs des relations avec des parents ou des amis de France, notamment à Paris jusqu'au XIX^e siècle dans les milieux de la chapelle évangélique de la rue Taitbout; ce qui conduit M. Bastian à parler d'une «internationale libriste», qui s'exprimait aussi bien sur le plan religieux ou intellectuel que sur celui des affaires ou des alliances matrimoniales.

Dans notre Canton, les familles du Refuge, fières de leur passé, n'ont pas manqué de le mettre en valeur dans des études historiques, dès le début du XIX^e siècle. Des familles vaudoises d'ancienne souche n'ont pas hésité à s'associer à cette mémoire illustre dès lors qu'un mariage avec une demoiselle de lignée huguenote les introduisait dans ce milieu. L'aura du Refuge était telle qu'un membre de la famille Burnand, tout ce qu'il y a de plus enracinée de vieille date dans la terre de la Haute Broye, discernait une sensibilité «provençale» dans la peinture d'Eugène Burnand, parce que son arrière-grand-mère maternelle était une Johannot originaire d'Ardèche par son père, réfugié pour cause de religion...

Si la légende a donc amplifié le fait historique, il n'en reste pas moins que la venue des huguenots quittant la France pour conserver leur foi a compté dans notre histoire et que les «vrais» descendants des familles du Refuge – les Bersier, les Bonnard, les Couvreur, les Manuel, les Mercier, les Rivier pour n'en citer que quelques-unes – ont brillamment honoré leurs origines et servi le pays qui est devenu le leur.

Jean-François Cavin

Quand Victor Hugo, à Lausanne, appelait à la création des Etats-Unis d'Europe

Le chef de file de l'école romantique en France, surnommé le «père de la République» à l'avènement de la troisième du nom, s'est rendu six fois en Suisse et ses séjours l'ont amené quatre fois à Lausanne, l'avant-dernière fois dans un grand déploiement de militants pacifistes et de journalistes.

Le 21 août 1825, Victor Hugo, accompagné de sa femme Adèle, se rend de Genève à Lausanne, où il découvre la capitale vaudoise à la faveur d'une fête en l'honneur de Guillaume Tell. Ce voyage restera «le plus doux souvenir» de sa vie, alors même qu'il dira avoir passé la nuit «dans un trou noir» rempli de punaises «donnant sur la cuisine et recevant l'air d'un escalier de service».

Le 21 septembre 1839, le voilà de retour à Lausanne en compagnie, cette fois, de Juliette Drouet, «si heureuse de ces ravissantes excursions». Fuyant les punaises, il descend au Gibbon, le palace qui vient d'ouvrir à Saint-François. Il décrit une ville «enlaidie par les embellisseurs» – que dirait-il aujourd'hui?! –, découvre le Haut-Lac et tombe sous le charme des barques à voiles latines, celles-ci leur donnant «la figure d'une mouche qui courrait sur l'eau les ailes dressées».

En 1883, peu après la mort de Juliette, il viendra se reposer à Villeneuve, à l'Hôtel Byron, puis à Bex. Il fera encore une brève apparition à Lausanne, et plus précisément à l'Avant-Poste, où il sera l'hôte de Paul Cérésolle, ancien président de la Confédération.

Entre-temps, fin août 1869, Victor Hugo accepte la présidence honoraire du III^e Congrès de la Ligue internationale de la paix et de la liberté, qui a été fondée deux ans plus tôt à Genève. Il se fend d'une lettre aux «Concitoyens des Etats-Unis d'Europe» réunis à Lausanne, mais

les organisateurs du congrès tiennent à sa présence en chair(e) et en os. Il arrive donc le 13 septembre en gare de Lausanne, se fait escorter par une foule d'admirateurs jusqu'à l'Hôtel des Alpes, établissement situé en bordure de la station ferroviaire qui été remplacé en 1891 par l'Hôtel Terminus, lequel sera lui-même démoli en 1913. Le vin d'Yvorne coule à flots, ce qui permet au héros du jour de porter un toast «à la libre république suisse, à l'avènement de la république européenne, que doit suivre la république universelle». Ces «Etats-Unis d'Europe», il les appelle de ses vœux depuis le Congrès de la Paix qui s'est tenu à Paris en 1849.

Ont fait le voyage de Lausanne Jules Ferry, futur maire de Paris et ministre de l'Instruction publique, Ferdinand Buisson, professeur en exil à l'Académie de Neuchâtel, qui jouera un rôle important lors de la séparation des Eglises et de l'Etat et recevra le Prix Nobel de la Paix en 1927, Amand Goegg, ancien membre du gouvernement insurrectionnel de Bade, en exil à Genève, et avec eux une cohorte de pacifistes flanqués d'une trentaine de journalistes venus des quatre coins de l'Europe.

Le congrès s'ouvre le lendemain dans la petite salle du Casino de Derrière-Bourg, à l'extrémité est de la place Saint-François, où une plaque commémorative à la gloire de l'écrivain a été inaugurée en 2002. Il est présidé par l'avocat Jules Eytel, figure emblématique du parti radical vaudois, ancien député au Grand Conseil et conseiller d'Etat, futur fondateur avec Louis Ruchonnet de la Loge Liberté.

Dans son discours d'ouverture, Victor Hugo décrète que «la première condition de la paix, c'est la délivrance» et que, «pour obtenir cette délivrance, il faudra une révolution qui sera la suprême

et peut-être, hélas! une guerre qui sera la dernière». La *Gazette de Lausanne* fait observer malicieusement que «nous ne sommes plus, dès l'ouverture de la première séance, au congrès de la paix, mais au congrès de la révolution»; et de «remercier M. Hugo de s'être empressé de faire voir qu'il y avait une erreur d'étiquette»... Ayant délégué ses pouvoirs au président effectif du congrès, l'écrivain ne va plus prendre la parole pendant trois jours alors même que, selon Louis Monnet, rédacteur du *Conteur vaudois*, les congressistes «s'étripent joyeusement». C'est aussi sans piper mot qu'il s'associe aux résolutions demandant la création d'une fédération de peuples sous le nom d'Etats-Unis d'Europe, avec gouvernement républicain fédératif et tribunal international à la clé. Louis Favrat, dans un article rédigé en patois vaudois sur «Lo congrè dè la paix», a l'impression que le président d'honneur s'ennuie quelque peu sur son estrade: «L'a l'air tout boun enfant, m'a s'ennoyivé on bocon, à cein que m'a paru.» Difficile de s'assoupir, toutefois, lorsque Ferdinand Buisson sort du bois avec cette tirade: «Il faut habituer les enfants à se dire: un uniforme c'est une livrée, et toute livrée est ignominieuse, celle du prêtre et celle du soldat, celle du magistrat et celle du laquais»...

Le soir, on se retrouve à l'Hôtel des Alpes pour un banquet, qui se prolonge jusqu'à trois heures du matin. Victor Hugo porte un toast «aux Etats-Unis d'Europe», sur fond de *Marseillaise*. Le dernier à lever son verre est le journaliste Elie Ducommun, membre fondateur de la Ligue, disciple de James Fazy, futur Grand Maître de la Grande Loge suisse Alpina et Prix Nobel de la Paix en 1902.

Le 18 septembre, dans son discours de clôture, Victor Hugo demande «l'embrasement de la République et du So-

cialisme»; il exhorte à songer «au jour certain, au jour inévitable» où toute l'Europe sera constituée sur le modèle du «noble peuple suisse»; la liberté nouvelle, «immaculée et inviolée», sera alors «comme la Jungfrau, une cime vierge en pleine lumière». Retour triomphal à son hôtel jouxtant la gare (et non au Beau-Rivage Palace comme on peut le lire parfois): «Vive Hugo! Vive la République!»

Le 14 juillet 1870, le père Hugo plante «le chêne des Etats-Unis d'Europe» dans son jardin de Guernesey. La guerre franco-allemande éclate cinq jours plus tard. Une guerre qui ne sera de loin pas la «der des der». Nietzsche, lui, observera dans *Le Gai Savoir* (1882) qu'on est entré depuis Napoléon et pour quelques siècles «dans l'âge classique de la guerre, la guerre scientifique en même temps que nationale, la guerre faite en grand [...]». Ce ne sont pas, au XX^e siècle, les deux guerres mondiales et la guerre des Balkans qui lui donneront tort. Quant à l'Union européenne d'aujourd'hui, est-ce bien celle que Victor Hugo appelait de ses vœux à Lausanne et depuis 1849?

Jean-Philippe Chenaux

Bulletin officiel du Congrès de la Paix et de la Liberté, Lausanne, Association typographique, 1869, N^{os} 1-3, pp. 1-3, 149-152; *Le Rappel*, Paris, 16, 17, 21 septembre 1869; *Gazette de Lausanne*, 18 septembre 1869; *Conteur vaudois*, 18 et 25 septembre 1869; *Causeries du Conteur vaudois* éditées par L. Monnet, Première série, 2^e éd., 1893, pp. 108-109; Jean-Marc Hovasse, chercheur du CNRS, «Passages du poète (à Lausanne)», in *Victor Hugo. Dessins visionnaires*, Lausanne, Fondation de l'Hermitage, 2008 (catalogue de l'exposition organisée du 1^{er} février au 18 mai), pp. 95-103; Martine Brunet, «L'unité d'une vie», in *Ferdinand Buisson*, Théolib, 2011, pp. 119-170; ACV: Liberté (loge maçonnique); F. Nietzsche, *Le Gai savoir*, 362.

Un salon (ovale), des singes, une sonate

Tout comme Barrès, nous connaissons des «lieux où souffle l'esprit», des endroits qui nous sont chers, qui réveillent des émotions, ou sont simplement chargés de souvenirs... A la Ligue vaudoise, nous en cultivons quelques-uns: le château de Blonay, le Suchet (notre *Colline inspirée*) et, en contrebas, Valeyres-sous-Rances, avec ses vignes, son château. Au rez de cette résidence aristocratique, le lieu magique est un salon, qu'un abus simplificateur du vocabulaire géométrique qualifie d'ovale. C'est une «oblongue capsule», fermée en demi-cercles à ses extrémités. Deux portes vitrées donnent accès à une pièce harmonieuse de taille moyenne, Directoire ou Empire. Une cheminée de marbre désaffectée surmontée d'un miroir au tain terni, des tapisseries fanées, sont garantes du style originel très romantique. Les portes ouvertes laissent pénétrer un zéphyr qui remue des penderillons de gaze subtile: c'est l'été. C'est le camp de Valeyres de la Ligue vaudoise.

L'in vraisemblable disparité du mobilier confère à l'ensemble une espèce d'unité paradoxale, celle des greniers oubliés et des brocantes. Une bergère d'esthétique incertaine, aux larges oreilles, assure l'autorité du conférencier. Le canapé Vincent Auriol en laine vert d'Irlande est le préféré des dames. Chacun évite la minuscule chaise d'angle paillée trop basse, trop droite, sauf le pasteur Hentsch qui

fait le fakir pendant les exposés. Un chessterfield bordeaux défoncé, au cuir patiné, craquelé, déchiré, vomit sa bourre de crin odorant. C'est mon préféré. Pour l'heure, je suis debout, aux commandes d'une chaîne de haute-fidélité de prestigieuse marque britannique, solide et austère comme le tableau de bord d'un Spitfire de la Royal Air Force. Pendant le camp, la coutume, après le repas de midi, est d'écouter un peu de musique. Madame Morel, la maîtresse de céans et fine mélomane, y assiste toujours.

Ce jour-là, je présente *Les Bandar-log*, poème symphonique de Charles Koechlin (1867-1950) inspiré d'un épisode du *Livre de la Jungle*: Les Bandar-log sont des singes désordonnés et querelleurs qui ont capturé Mowgli. Une fugue atonale aux intervalles disjoints caricature la méchanceté et la stupidité des quadrumanes, mais aussi la sottise et la servilité des suiveurs de mode de certains contemporains du compositeur. A la fin de l'audition, Madame Morel me fait une observation sur la prononciation du patronyme du compositeur, que j'avais dit à l'allemande. «Kéklin? Je trouve que ce n'est guère euphonique, osé-je objecter; c'est en effet ainsi qu'on l'entend sur France Musique, mais les présentateurs peu germanophones disent aussi Back et Bétove. Koechlin, musicien français, était d'origine alsacienne, son nom signifie quelque

chose comme jeune cuisinier, marmiton. Non, décidément, Kéklin, ça ne passe pas.» Madame Morel me laisse tranquillement épuiser mes arguments avant de leur porter l'estocade: «Charles Koechlin était un cousin de ma famille.»

Ces souvenirs vieux de quelque trente ans sont remontés à ma mémoire en écoutant la *Sonate pour violon et piano op. 64* du parent de notre hôtesse. Dans un numéro précédent de *La Nation*, j'ai divisé mes lecteurs et les auditeurs au sujet de deux sonates d'Ernest Bloch. Celle de Koechlin, pourtant de la même époque (1915-1916), ne pouvait pas offrir un contraste plus saisissant avec le mysticisme rugueux du Genevois. Pas de vertige chez l'Alsacien: sa sonate cultive le bonheur de vivre, comme s'il s'agissait de conjurer les horreurs du temps par la restitution d'un paradis oublié. «Là tout n'est qu'ordre et beauté, Luxe, calme et volupté.» La partition, dédiée à Gabriel Fauré, fourmille d'indications visuelles, d'intentions minutieuses, pour aider les interprètes à créer une atmosphère de forêt enchantée, où l'on vague, où l'on danse. La première mesure, par exemple, est ainsi chargée: «Calme, sans lenteur cependant. Lumineux et féérique. (Pour le violon): *pp* mais non éteint, avec une sonorité rappelant celle de la viole d'amour.» J'ai parlé de mesure, mais dans cette sonate, les barres de mesures

ne fonctionnent pas comme à l'ordinaire et seraient plutôt des balises qui signalent le cheminement de mélodies amples et soigneusement dessinées, volontiers archaisantes. Toute la partition est parcourue d'un souffle de liberté qui correspond à la nature indépendante de son auteur. Dans son immense *Traité de l'harmonie* en trois volumes qui, par sa hauteur de vue et l'originalité de sa conception, est un véritable cours de composition, Koechlin parle du danger de codifier les accords: «En peinture, ce n'est pas avec du «blanc pur» qu'on fait de la lumière; les tons y sont relatifs. En musique également; et cette relativité même ne saurait être soumise à des lois fixes.» Tout en défendant la vertu stimulante des règles, il pose en principe sacré: «L'oreille seule a le droit de juger.»

L'enregistrement qui m'a séduit est complété par le *Quintette pour piano et cordes op. 80* dont l'inspiration se situe à la même altitude. Ce CD est la meilleure introduction possible à la musique de chambre d'un compositeur mésestimé, dont la place est aux côtés de Fauré, Ravel, Debussy, Roussel, Schmitt...

Jean-Blaise Rochat

Référence: Charles Koechlin, *Sonate pour violon et piano op. 64. Quintette pour piano et cordes op. 80*, Stéphanie Moraly, violon, Romain David, piano, Quintette Syntonia, CD Timpani IC1241, 2017.

Des vaches et des hommes

L'Inde est le plus gros producteur de lait du monde, avant les Etats-Unis. Ce pays de bientôt 1 milliard 400 millions d'habitants héberge d'innombrables vaches dont le nombre ne semble pas faire l'objet de recensements précis.

A parcourir la campagne indienne, on constate que la vache y est très respectée, non pas qu'elle soit « sacrée » comme on le croit souvent, mais parce qu'elle est la « vache mère » comme le disait le Mahatma Gandhi.

Elle offre aux humains son lait et sa bouse. On boit le premier et on en fait du beurre que l'on clarifie pour le conserver longtemps (le ghee). On mélange la seconde à de l'herbe ou à de la paille pour en faire un combustible très apprécié dans les régions où les forêts sont rares.

Mais on ne consomme pas sa viande. En tous les cas, une telle consommation est interdite aux hindouistes, même si elle est tolérée pour les intouchables, qui sont hors caste. Les chrétiens et les musulmans, bien entendu, peuvent en manger, même si cela est fort mal vu par les Hindous. Les plus zélés d'entre eux s'insurgent contre ces pratiques contraires à leur religion et en viennent parfois à attaquer, voire démolir des abattoirs.

Dans certains Etats indiens, tuer une vache est un crime pouvant valoir à son auteur une condamnation à la prison, voire à la prison à perpétuité au Gujarat.

Mais les Indiens mangent de toute façon très peu de viande et trouvent leur ration de protéines principalement dans les lentilles.

Et chez nous ?

De manière générale, les vaches sont chouchoutées par leurs propriétaires qui tiennent à les garder en bonne santé pour qu'elles donnent naissance à de beaux veaux et produisent des quantités de lait suffisantes pour nourrir une population friande de yogourts, fromages et autres produits transformés. Mais, lorsque la vache a accompli sa mission productive, elle va à l'abattoir. Les veaux, génisses et bœufs qui ne sont pas destinés à la production laitière finissent aussi en bouilli, ragoût, steak ou entre-côte.

Depuis quelques années, les végétariens et les véganes sont de plus en plus nombreux. Il y a parmi eux des activistes de la cause animale. Ils commencent par dénoncer la manière dont les animaux sont détenus et finissent, dans les cas les plus extrêmes, par qualifier les abattoirs de « symboles de barbarie ».

Les antispécistes, représentés chez nous plus particulièrement par l'Association PEA (Pour l'Égalité Animale), souhaitent l'avènement d'une société égalitaire pour tous les animaux en mettant fin à la discrimination sur la base de l'appartenance à une espèce, c'est-à-dire un traitement égal pour les animaux et les êtres humains¹. Ils considèrent que le spécisme est à l'espèce ce que le racisme est à la race et le sexisme au sexe. Selon eux, cette position n'est pas défendable. Tout comme l'esclavagisme jadis, le spécisme est une aberration dont le genre humain se rendra compte bientôt.

Samedi dernier à Beaulieu, à Lausanne, à l'occasion du Salon de l'agri-

culture Swiss Expo, un affrontement entre éleveurs et antispécistes a été suffisamment animé pour nécessiter l'intervention d'une douzaine d'agents de police. Les pancartes des manifestants, du style « J'aime les animaux (morts) » ou « La compassion, c'est pour les bouffons », ont énervé les paysans qui les ont envoyés paître ailleurs, en n'utilisant pas toujours des termes aussi délicats !

Les éleveurs ne comprennent pas les reproches qui leur sont faits. Ils pratiquent comme le faisaient leurs parents et grands-parents, et ils traitent certainement mieux leur bétail qu'autrefois. L'évolution des mœurs et les normes de protection des animaux ont fait œuvre de bienveillance. Ils ont peine à admettre que ceux qu'ils nourrissent les conspuent ainsi. Ils oublient qu'ils ne nourrissent plus ni les végétariens ni les véganes.

Mais la perception de la consommation de viande semble changer. La rédactrice en chef du *Matin Dimanche*, Ariane Dayer, dans le numéro du 14 janvier 2018, écrit notamment : « ... on est là au cœur de l'une des questions sociétales les plus clivantes de ces prochaines années. Poussés par les courants végétariens, végétalistes, antispécistes, l'homme continuera-t-il à assumer qu'il est un loup ? Et pour devenir quoi ? »

Et même les bouchers doutent. Dans le même numéro du journal, le responsable de l'abattoir de Rolle s'inquiète pour l'avenir de sa profession, car il est de plus en plus difficile d'assurer la relève. Selon lui, de nombreux bouchers refusent de tuer en disant que si on les laisse une minute dans un abattoir, ils arrêtent leur métier. Il pense même

qu'un jour va arriver où plus personne ne voudra abattre des animaux. En revanche, il pense que nous continuerons à manger de la viande.

Les paysans suisses produisent 100 000 tonnes de viande bovine par année et les Helvètes en consomment environ 14 kilos, en rappelant que ce chiffre statistique comprend à la fois les végétariens, les nourrissons et les touristes étrangers dans nos restaurants. Depuis quelques années, la consommation de viande bovine est stable, voire en diminution. Est-ce un signe ?

Il faut 5 à 7 kilos de céréales pour produire 1 kilo de viande de bœuf, ainsi que beaucoup d'eau. L'augmentation de la population, en Chine, en Afrique, en Inde et ailleurs, nous poussera-t-elle bientôt à renoncer à la viande ? Les producteurs de pommes de terre, de maïs, de manioc, de blé, de riz et de lentilles ont de l'avenir, ici et là-bas.

Renoncer à une belle pièce de viande, au grill ou en cocotte ? Ce n'est pas pour demain, et encore, contraint et forcé. Les éleveurs de vaches, veaux et bœufs peuvent compter sur de nombreux supporters pendant quelques années encore. Qu'ils laissent les antispécistes animer leurs expositions et leur faire de la publicité. Leur travail et leurs produits restent et resteront respectés et utiles.

Les éleveurs et les antispécistes ne font pas partie du même monde, à l'instar du crapaud et de la colombe...

Jean-Michel Henny

¹ Voir l'article d'Olivier Delacretaz, *D'un prospectus contre le spécisme*, dans *La Nation* du 29 septembre 2017.

Notre orchestre

L'Orchestre de Chambre de Lausanne fête ses septante-cinq ans. Il donna son premier concert le 10 novembre 1942, mais existe officiellement depuis le 7 février 1943. Il n'est pas trop tard pour présenter l'ouvrage de M. Antonin Scherrer, *L'Orchestre de Chambre de Lausanne, une épopée humaine et artistique en 7 tableaux* (éd. INFOLIO).

Ce livre, à l'iconographie abondante et soignée, nous transporte, car il illustre deux réalités auxquelles nous tenons, la communauté et la durée. M. Scherrer montre comment, alors que la Suisse est cernée par les belligérants, les Vaudois se rassemblent pour créer en leur sein une communauté nouvelle destinée à répandre les chefs-d'œuvre de la musique dans un pays menacé.

L'OCL a enchanté trois générations. Il s'inscrit dans la durée grâce à des dizaines de personnes qui se sont engagées dans l'aventure. Antonin Scherrer n'oublie personne, chefs, musiciens, garçons d'orchestre (devenus régisseurs techniques), administrateurs (seulement cinq en septante-cinq ans), ingénieurs du son, graphistes, chroniqueurs, secrétaires, conseillers d'Etat, syndics de Lausanne, hommes de radio et de télévision, sans oublier les bienfaiteurs privés. Les noms familiers défilent : Victor Desarzens, Jean-Marie Auberson, Arpad Gerecz, Heinz Holliger, Armin Jordan, Christian Zacharias, Charles Veillon, Jean-Jacques Rapin... et Marcel Regamey, membre du Conseil d'administration et de la Commission musicale qu'il présida de 1974 à 1977.

Parmi toutes ces personnalités, il faut mettre à part Victor Desarzens. C'est lui qui donna le branle. Fils de boulanger, violoniste, il dirigea l'orchestre durant trente et un ans. Marcel Regamey lui rendit hommage dans une plaquette en 1973. Ecartelé entre le classicisme français et le romantisme germanique, solitaire, épris d'absolu et de perfection jusqu'à la folie, Desarzens sutura ses déchirures intimes et réconcilia les opposés, sachant traduire aussi bien le tragique du *Cornet* de Frank Martin sur un poème de Rilke, que le final lumineux de *Ma Mère l'Oye* de Ravel, faisant part égale aux œuvres classiques et aux créations contemporaines. En témoigne le coffret de six CD sorti en même temps que le livre. Les deux premiers disques nous émeuvent particulièrement. Victor Desarzens y interprète Bach, Mozart et Haydn, mais aussi Malipiero, Frank Martin, Hindemith et Julien-François Zbinden.

Desarzens n'a pas passé sous silence ses liens au Pays : *J'estime qu'il est de mon devoir, en tant que serviteur de la musique, de contribuer à la réalisation de ce que je crois être nécessaire pour le bien supérieur de la culture dans le canton de Vaud, indépendamment de tout intérêt personnel*. Lorsqu'il raconte ses rencontres avec Gustave Doret dans le train les conduisant d'Aran à Lausanne, il évoque son attachement au Canton, qui fonda sa décision de doter la ville de Lausanne et le Pays de Vaud d'un orchestre qui fût leur.

La passion d'un directeur musical ne suffit pas à faire subsister une en-

treprise de cette envergure, il faut des sous. M. Scherrer consacre beaucoup de pages aux questions administratives, financières et salariales (*pas d'aventure sans armature*, dit-il). La survie de l'orchestre se joue à ce niveau. L'OCL manque de s'effondrer à deux reprises, d'abord dans les années soixante, à cause d'une rupture des conventions collectives et de menaces de grèves, puis en 2009, souffrant de déficits sévères et de la mésentente entre certains musiciens, lesquels se montrent parfois, à la fin de l'ère Jordan par exemple, indisciplinés comme des écoliers...

Les troubles s'apaisent et la cohésion est restaurée grâce aux efforts communs d'administrateurs avisés et de musiciens acceptant une baisse de salaire.

Grâce à de nombreuses tournées, conduisant l'OCL du Teatro Colon de Buenos Aires à la Goldener Saal du Musikverein de Vienne, et à des enregistrements prestigieux (les concertos pour piano de Mozart par Zacharias, entre autres), la réputation internationale de l'orchestre est désormais fermement établie. L'heureuse habitude de glisser dans les programmes des œuvres contemporaines, notamment de compositeurs suisses, se maintient.

Dans les trois dernières pages du livre, que se partagent l'ancien flûtiste et président Pierre Wavre, le directeur exécutif Benoît Braescu et Josuah Weilerstein, successeur de Christian Zacharias, l'avenir se dessine. Wavre et Braescu explorent quelques pistes, non sans user parfois de tournures

passe-partout : « se mettre en danger », « sortir de la zone de confort », « se remettre en question ». Il faut sans doute maintenir l'excellence, attirer les jeunes au concert, et exploiter les nouvelles « technologies », construire une nouvelle salle de concert translucide, imaginer des abonnements à la carte... ou peut-être casser les rituels, renoncer au frac... qui sait ?

La page de Weilerstein nous séduit autant que ses *speeches* en début de concert, amusants et instructifs. Comme Desarzens, il fera la part belle aux créations contemporaines sans sacrifier Mozart et Beethoven. Néanmoins, il n'autorisera pas le public à *tweeter* durant les concerts et ne *tweetera* pas lui-même comme certains de ses collègues américains : *le concert n'est pas une séance de relaxation, on peut se laisser aller sans dormir*, dit-il.

Avant même la création de l'orchestre, le musicien tchèque Bohuslav Martinů composa à la demande des frères Desarzens, violonistes tous deux, son *Duo concertant*. Tout récemment, l'altiste Antoine Tamestit a subjugué le public en jouant le *Rhapsody-concerto* du même Martinů. En juin, Weilerstein clora la saison avec la *Neuvième symphonie* de Beethoven, avec en guise de prélude le *Double concerto pour deux orchestres à cordes, piano et timbales* de... Martinů. Voilà ce qui s'appelle avoir de la suite dans les idées. L'épopée mouvementée de l'OCL est arrimée à la tradition.

Jacques Perrin

Un approvisionnement fragile

Quelles menaces planent sur l'approvisionnement de la Suisse? En cas de crise ou de conflit, allons-nous manger à notre faim? Y aura-t-il encore des antibiotiques pour soigner nos malades? Devrons-nous ressortir les bougies et réinstaller un fourneau à bois?

L'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE), rattaché au département de M. Schneider-Amman, a pour rôle d'identifier de tels risques, de prévoir les mesures compensatoires pour éviter la pénurie et gérer le rationnement si celle-ci venait à s'installer. Son activité s'appuie sur la loi fédérale sur l'approvisionnement économique du pays (LAP) et les nombreuses ordonnances qui en découlent. L'Office a publié en décembre dernier son quadriennal «Rapport sur les risques auxquels est exposé l'approvisionnement du pays». Celui-ci analyse les principales menaces planant sur huit secteurs d'activité jugés stratégiques.

* * *

Côté alimentation d'abord, le rapport rappelle que, si les Suisses sont presque autonomes pour les aliments d'origine animale (mais partiellement obtenus à partir de fourrages étrangers), ils importent 57% de leur alimentation végétale. L'autosuffisance pour certains produits comme le sucre ou les dérivés du soja est même inférieure. Enfin, l'agriculture suisse dépend fortement des fertilisants phosphatés aux azotés étrangers. Des stocks de céréales, huiles, sucre, café et fertilisants, ont été constitués et permettent de couvrir deux à quatre mois de besoins. L'accès aux semences, enfin, est une autre source de préoccupation: celles-ci sont majoritairement importées à partir d'un marché contrôlé par une poignée de multinationales.

L'eau potable est accessible partout et en quantité. Le maillage des réseaux de distribution rend le risque de pénurie quasi nul, même en cas de forte sécheresse. Le rapport souligne toutefois qu'en de nombreux lieux, l'eau potable est obtenue au travers d'unités de traitement et de pompage nécessitant un approvisionnement fiable en électricité.

La production électrique indigène couvre environ les besoins des Suisses. Il faut toutefois acheter du courant en hi-

ver sur le marché européen et en revendre en été. Le tiers de notre production est d'origine nucléaire et la fermeture décidée des centrales suisses (Mühleberg débranche en 2019 déjà) devra être compensée par une hausse des importations. Au vu de la structure du marché européen, ce n'est pas tant la pénurie de production que la surcharge du réseau d'acheminement qu'il faut craindre. Nos barrages permettent certes de répondre rapidement à un manque à l'importation, mais pour des périodes très limitées. Les difficultés institutionnelles, notamment l'absence d'accord sur le marché de l'électricité entre la Suisse et l'UE, sont aussi évoquées.

La Suisse s'approvisionne intégralement à l'étranger en produits pétroliers. Avec la fermeture de la raffinerie de Collombey en 2015, cette dépendance concerne désormais aussi les opérations de raffinage. Ceci ne semble pas poser problème au vu de la surcapacité de production et de raffinage à l'échelle planétaire. De plus, la Confédération vit sur un stock correspondant à plus de trois mois de vente de produits raffinés. Au vu des volumes nécessaires, le risque majeur identifié est de nature logistique: avec la fermeture du pipeline sud qui alimentait Collombey, la capacité de transport pour importer des produits raffinés risque d'être insuffisante en cas de crise.

L'approvisionnement en gaz s'est au contraire amélioré ces dernières années. Avec la prospection des gaz de schistes, la production mondiale s'est fortement accrue; les nouvelles techniques de transport maritime sous forme liquéfiée, avec possibilité d'injection dans le réseau depuis l'Italie, réduisent notre dépendance vis-à-vis des pipelines venant du Nord-Est. Reste la difficulté liée à l'absence de stockage sur territoire suisse. Un accord passé avec la France permet à la Suisse de bénéficier d'une partie des réserves du stock souterrain d'Étretz, dans l'Ain.

La production des médicaments et dispositifs médicaux de base a disparu du territoire suisse! Nos industries pharmaceutiques concentrent désormais leur activité indigène sur des produits de pointe. La dépendance des Suisses vis-à-vis de l'UE et de l'Asie est dès lors quasiment totale pour les médicaments courants et les vaccins. Les canaux lo-

gistiques sont complexes et les ruptures de stock sont déjà une réalité vécue par les grands hôpitaux. La Suisse dispose d'une réserve stratégique correspondant à trois mois de besoins pour les antibiotiques, les analgésiques et l'insuline; une réserve de vaccins est en constitution, mais la pénurie mondiale prolonge cette opération.

Le transport et la distribution de tous les biens de nécessité détaillés ci-dessus nécessitent des processus logistiques fiables, qu'ils soient indigènes ou se déroulent à l'extérieur de nos frontières. Les chaînes de transport maintenant très fragmentées font désormais appel à d'innombrables acteurs dont les activités sont coordonnées et tracées par des logiciels de gestion et de communication complexes et étendus. Les processus physiques de transport dépendent de la disponibilité des produits pétroliers.

Le bon fonctionnement des services d'information et de communication est non seulement indispensable au bon fonctionnement de la logistique, mais aussi aux six autres secteurs analysés dans le rapport. Ceux-ci nécessitent, outre une protection raisonnable contre les actes de malveillance, une alimentation ininterrompue en électricité et une fiabilité sans faille des réseaux de communication nationaux et étrangers.

* * *

Les influences directes d'un secteur sur le fonctionnement d'un autre secteur sont certes analysées, mais certaines cascades d'implications plus larges mériteraient d'être imaginées: pas de courant → pompes à essence en panne → plus de transport → plus de livraison de médicaments; cyberattaque sur les logiciels de dispatching d'électricité → interruption des systèmes de communication → paralysie des systèmes logistiques et de distribution → pénurie alimentaire dans les magasins... Cet exercice d'imagination permet de faire ressortir les deux secteurs qui, à nos yeux, doivent faire l'objet de la plus grande attention. Premièrement, rien ne peut fonctionner en Suisse sans électricité. Les moyens de production et de distribution de cette ressource devraient donc faire l'objet de la plus haute attention. Or la Suisse s'apprête à fermer ses centrales nucléaires, à vendre ses barrages et à augmenter sa dépendance vis-à-vis de l'Europe. Secondement, répondre à une possible nécessité d'autoproduction alimentaire raisonnable semble parfaitement impossible: outre qu'un nouveau Wahlen ne trouverait pas la surface cultivable nécessaire, il manquerait de quoi l'ensemencer et la fertiliser, et surtout de paysans pour la cultiver. Exiger d'eux d'être des entrepreneurs de niche compétitifs sur le marché agricole européen est tout simplement absurde.

Cédric Cossy



Hommes et femmes: une répartition inégale de la graisse antique

Les gardien•ne•s de l'ordre moral ont eu fort à faire, ces derniers temps, pour lutter contre l'intolérance. Un prestidigitateur qui avait fait apparaître une lionne dans une cage a dû s'excuser auprès des ami•e•s des animaux. (Et pourquoi une lionne plutôt qu'un lion, hein? Bonjour les clichés sexistes!)

LE COIN DU RONCHON

L'actrice française Catherine Deneuve a dû s'excuser d'avoir signé une tribune libre où elle dénonçait l'hystérie féministe. (Ces femmes non féministes devraient retourner définitivement derrière leurs fourneaux...) Le site parodique Nordpresse a vu sa page Facebook censurée pour cause de «publication de fake news». (L'intelligence artificielle a une fois de plus prouvé qu'elle dépasse désormais l'intelligence humaine.) Bref, l'ordre moral règne et il ne reste plus qu'à vaincre «No Billag» pour préserver le monde libre et démocratique.

C'est dans ce contexte qu'on a vu (re)surgir, il y a peu, une nouvelle vérité scientifique issue d'une thèse soutenue il y a treize ans par une chercheuse en anthropologie culturelle: la différence de taille entre hommes et femmes ne serait pas due à des causes biologiques, mais à une construction sociale remontant au paléolithique. En d'autres termes,

la chétivité des femmes (parfois assez relative) ne doit rien à la nature, mais résulte d'une diabolique stratégie de domination des hommes, qui, à force d'empêcher leurs femmes de manger de la viande, et donc des protéines, les ont sciemment empêchées de ressembler à Steven Seagal. L'anthropologue française Françoise Héritier (pourquoi pas Héritière?) a ainsi déclaré dans les colonnes du Monde (le journal qui traque les sites internet peu fiables): «Depuis la préhistoire, les hommes se sont réservés les protéines, la viande, les graisses, tout ce qui était nécessaire pour fabriquer les os. Alors que les femmes recevaient les féculents et les bouillies qui donnaient les rondeurs.»

Las, cette vérité scientifique, pourtant reprise par de nombreux•x•es journalist•e•s, se trouve aujourd'hui contestée, voire exposée aux railleries et aux moqueries. Nous avons récemment entendu deux individus (mâles, blancs et lecteurs de La Nation) persifler grossièrement: Puisque les femmes, entre la Création et le paléolithique, étaient encore aussi robustes que les hommes, pourquoi se sont-elles laissées faire? Pourquoi n'ont-elles pas raflé elles-mêmes tous les steaks? – Et ensuite, lorsqu'elles étaient confinées à la cuisine, pourquoi n'en ont-elles pas profité pour aller prendre quelques protéines dans le congélateur?

On entend vraiment des choses horribles! Mais que fait la police de la pensée?

Programme des Entretiens du mercredi

Les Entretiens du mercredi continuent ce mois de janvier, avec des sujets littéraires et techniques. A mercredi prochain!

Prochains rendez-vous:

24 janvier 2018: Maurice Barrès, style et politique, avec M. Thibaud Mettraux.

31 janvier 2018: Retour sur la prévoyance vieillesse, avec M. Alain Maillard

www.ligue-vaudoise.ch/mercredis

La Nation

Rédaction
Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier
CP 6724 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)
Fax 021 312 67 14
courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch
IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4
ICM Imprimerie Carrara Morges

Condoléances

Deux de nos amis ont été touchés par un deuil ces derniers temps. M. Henri Laufer a perdu sa belle-mère, Mme Geneviève Westphal-Kirschleger, et le pasteur Daniel Guex sa mère, Mme Marthe Guex-Borgeaud. Nous adressons à tous deux, ainsi qu'à leur famille, nos sincères condoléances.

Réd.